



Réunion du mardi 24 novembre 2009 ORDRE DU JOUR

I – Lister les mangeants. (Les repas (3,05 €) sont à régler auprès de la Gérance du Mess).

II – Point sur les adhésions.

III – Présentation des comptes.

IV – Point sur l'élaboration des activités

- Création d'un site ou d'un forum internet
- Rédaction de "La Lettre du Butard"
- Dépôt des statuts à la Préfecture des Hauts de Seine
- Rappel sur l'implication des adhérents à l'élaboration des activités de l'Amicale (suggestion et réalisation d'articles de la Lettre, etc...)
- Recherche et stockage de photos numérisées (prêt de diapositives ou de négatifs à envisager).

IV – Questions Diverses

- Groupage d'expédition de l'appel de cotisations 2010 et de la Lettre du Butard N° 4 ainsi que de la carte d'adhérent 2010.
- Préparation de la prochaine Assemblée Générale (déterminer la date et désigner les personnes se chargeant de cette préparation, etc...)



Réunion du mardi 24 novembre 2009 COMPTE RENDU DE SEANCE

Participants

Présents

- | | | |
|----------------------|--------------------|-------------------|
| - Jean-Paul DAT | - Gérard TRENKA | - Christian RENDU |
| - P-Jean HOGDAL | - Serge GUILBERT | - Emile DOUZAMY |
| - André MOULIA-PELAT | - Hubert BELLAIL | - Marc DELHOMMAIS |
| - Francis BRINDEAU | - André LAVIGNASSE | |

Excusés

- | | |
|-------------------|-----------------|
| - Robert VANDROUX | - Bernard VILLA |
|-------------------|-----------------|

Points sur les adhésions

A la date de la réunion, l'Amicale compte 67 adhérents dont 66 à jour de leurs cotisations.

Présentation des comptes

Le bilan actuel de notre comptabilité laisse apparaitre le résultat suivant :

	<u>En banque</u>	<u>En espèces</u>
- Recette	943,25 €	876,40 €
- Dépense	893,66 €	685,57 €
- Disponible	49,59 €	190,83 €

Avoir réel = 240,42 €

Points sur l'élaboration des activités

Création du site internet

Dossier suivi par Guy PANARA, J-Paul DAT et P-Jean HOGDAL

Une réunion très fructueuse avec Alain BELNAT de la D.Z. a eu lieu à Velizy le lundi 23 novembre 2009. Nous avons pu traiter des points suivants:

- Le choix du projet à mettre en place,
- La structure de ce projet,
- Le matériel nécessaire;

La possibilité d'accès depuis les ordinateurs de l'administration a du être abandonné à cause du passage obligatoire par la passerelle ORION du Ministère de l'Intérieur.

- Privilégier plutôt la création d'un site que celle d'un forum



Le forum est un endroit qui sert plus à déposer des questions ou échanger des réponses. Le site lui permet plus de consulter des albums photos, des listes téléphoniques, des adresses e-mail, etc.....

-Structure du site

A l'intérieur du site, créer un *espace normal* consultable pour tous reprenant les informations générales propres à l'association. (Création, fonctionnement, coût d'adhésion, volume d'adhérents, etc...) et un *espace adhérents* consultable uniquement par les adhérents (mise en place d'un login "le nom" + un mot de passe "N° de carte d'adhérent") et reprenant les informations plus ciblées telles que le listing des adhérents avec adresses postales, téléphoniques et informatiques ainsi que le résultat des différents ateliers en cours de traitement.

La conception du site sur le modèle présenté par J-Paul DAT peut être envisagée (Administration, Projets, Souvenirs et F.A.Q.). Certaines rubriques devront être dédoublées afin de ne pas tomber dans des phénomènes de lourdeurs (une partie Section de Service Général et une partie Service Autoroutier et Motocyclistes). Ainsi, tous les fichiers photos devront être abaissés en poids à l'aide d'un logiciel type PhotoShop afin de créer des miniatures à ouvrir (500 à 600 Ko maximum).

Il faudra bien sensibiliser les différents responsables des rubriques afin de veiller à assurer une mise à jour bien suivie.

-Matériel nécessaire

L'acquisition d'un disque dur externe est primordiale afin de garder une certaine mobilité au site. Le matériel à retenir doit être d'une capacité de 500 Giga minimum, en 3 ½ pouces avec alimentation secteur (type Sérial ATA)

Un logiciel de création de site web type Dream Weaver (voir coût) ou Avant Quest Web Easy (39€) ou Web Pro (90€). Cible à retenir, un logiciel capable de gérer des accès restreints.

La recherche d'un fournisseur d'accès devra être plus orientée vers une gratuité totale avec possibilité d'ouverture multiple (www.100webspaces.com).

- Préparation de la Lettre du Butard N°4
Dossier suivi par J-Paul DAT et Hubert BELLAIL

Le reportage de Serge Guilbert sur sa visite à Camille Chevalier est à la correction avant parution. Nous attendons celui de Guy Panara sur le Musée des CRS.

Deux nouvelles rubriques vont être créées dans cette parution.

La première appelée "*Délibération – Décisions*" nous permettra d'y faire figurer un condensé du CR de nos dernières réunions de bureau ainsi que toutes décisions ne nécessitant pas d'un vote en A.G.



La deuxième appelé "*Anecdote*" permettra aux adhérents de relater une situation vécue durant leur carrière à la CRS N°2 avec insertion de photos voir, de croquis humoristique. A ce sujet, si l'un de nos adhérents était capable de croquer ces situations, il serait le bien venu.

- Dépôt des statuts à la Préfecture des Hauts de Seine
Dossier suivi par J-Paul DAT et Hubert BELLAIL

Nous avons eu confirmation que pour la déclaration d'une association dont le siège social est à Vaucresson, il fallait prendre contact avec la Sous/Préfecture de Boulogne afin de connaître la marche à suivre pour déposer nos statuts. Un contact sur place auprès du bureau du cabinet de la Sécurité et de la Police Administrative nous a été communiqué, il s'agit de Mme GOUSSARD. Cette opération de dépôt doit être effectuée avant inscription au Journal Officiel

Questions Diverses

- Groupage d'expédition de l'appel de cotisations 2010 et de la Lettre du Butard N° 4 ainsi que de la carte d'adhérent 2010.

Les enveloppes d'expédition du groupage sont prêtes. Le publipostage de l'appel de cotisation est également réalisées, les cartes d'adhérent 2010 ont été tirées et plastifiées. Il ne manque plus que la Lettre du Butard N°4 pour conclure l'envoi. Il faudrait que cette parution soit bouclée avant la cérémonie des anciens qui se tiendra à Velizy le vendredi 11 décembre prochain.

- Préparation de la prochaine Assemblée Générale

En dehors de toutes périodes de vacances scolaires, la date la plus appropriée pour notre prochaine Assemblée Générale semble être le vendredi 26 mars 2010. Elle a recueilli l'approbation de l'ensemble des présents. La désignation des personnes charger de sa préparation n'a pas été réalisé.

Aucune autre question n'ayant été abordée, la réunion a pris fin à 12h00. La date de la prochaine réunion a été fixée au mardi 19 janvier 2010 à 09h30. Un rappel de cette date vous sera adressé. Merci de bien vouloir prévenir de votre présence ou de votre absence.

Le Président
J-Paul DAT

Le Secrétaire de Séance
P-Jean HOGDAL